

SOLIDARITE ETUDIANTE

BULLETIN SYNDICAL DE L'AGER-UNEF - JANVIER 97

SPECIAL REFORME BAYROU

EDITORIAL

Depuis quinze ans les attaques se multiplient contre le service public d'enseignement supérieur : casse de la valeur nationale des diplômes, de l'aide sociale, ... Cette situation a engendré une mobilisation nationale en novembre-décembre dernier. La principale revendication portait sur la **nécessité d'augmenter le budget** et de **créer massivement des postes de personnels enseignants et non enseignants**. Cette lutte nous a seulement permis d'arracher des promesses non seulement insuffisantes mais que le gouvernement s'est empressé de ne pas tenir dès la fin de la mobilisation. Par exemple, pour Rouen, **sur les 12 millions manquants seuls 9 ont été promis** et au bout du compte **6 ont été versés** mais ils résultent en réalité d'un tour de passe-passe entre les différents postes budgétaires de l'université.

Une fois le mouvement enterré, Bayrou à grand renfort médiatique a mis en place une « grande consultation » en quatre étapes :

Entretiens avec toutes sortes d'associations.

Consultation des étudiants et personnels de l'université sur 10 thèmes soit disant issus des entretiens précédents.

Synthèse et réponses de Bayrou.

Mise en place de groupes de travail pour la mise en place des 10 propositions de Bayrou.

Dès le départ cette « consultation » était une mascarade, Bayrou avait refusé de prendre en compte les revendications des étudiants lors du mouvement, revendications qui n'apparaissent à aucun moment dans le texte préparatoire aux Etats Généraux alors qu'elles ont été portées à titre de contribution. En effet, **Bayrou avait repoussé d'emblée toute augmentation du budget** alors que c'est le préalable à toute amélioration de nos conditions de vie et d'études. Le processus a continué de se dérouler avec la mise en place des groupes de travail : les questions contenaient déjà les réponses et la présence de représentants étudiants et des personnels n'a qu'un objectif : cautionner la réforme dont le ministre connaît depuis le début les tenants et les aboutissants. Aujourd'hui il n'y a rien à attendre du résultat de ces « groupes de travail » si ce n'est l'application concrète des 10 « propositions » de Bayrou qui sont une **aggravation de la casse de l'enseignement supérieur avec toujours moins de moyen et toujours plus de sélection et d'intervention des entreprises privées dans le contenu des diplômes**.

C'est pourquoi l'AGER-UNEF propose que les élus étudiants et enseignants, comme les représentants de la FERC Sup CGT, quittent ces « groupes de travail » pour dénoncer ouvertement les manoeuvres de Bayrou et son refus de satisfaire nos revendications élémentaires, et pour imposer une université publique, laïque, gratuite, de qualité et ouverte à tous.

Les principales mesures

- Période d'orientation en première année, réduisant le temps d'étude d'une discipline fondamentale.
- Année universitaire à 10 mois remettant en cause la session de septembre.
- Modules de professionnalisation en DEUG et second cycle.
- Refonte et fusion des Deugs actuels par le développement de la pluridisciplinarité avec, par exemple Lettres et Langues, Droit Economie et Gestion, remettant en cause les spécialités.
- Création de conférences disciplinaires chargées de réduire le nombre de DEUG, de réfléchir aux modifications du contenu des disciplines et de mettre en place un nouveau système d'examens après la suppression de la session de septembre.



REFORME DES DEUG

Pourquoi 1/3 des étudiants n'accèdent-ils pas au second cycle? Ceci n'est pas dû seulement à un manque d'organisation, mais à une « sélection » de plus en plus forte que Bayrou met concrètement en place. Pour le ministre de l'Education Nationale, il est question de découvrir différentes disciplines, d'acquérir de nouvelles techniques de travail, il veut baisser le niveau des connaissances en première année de DEUG en diminuant le volume horaire consacré à une discipline spécifique, encadré par des étudiants de 3ème, voire de 2nd cycle qui n'ont pas encore les diplômes nécessaires à l'enseignement.

Cette réforme entraînerait la diminution du nombre de DEUG, ce qui élimine la pratique d'une discipline spécifique, souhaitée par tout les étudiants. De plus, chaque université pourront définir une grande partie du contenu des enseignements, entraînant une **accentuation de la casse de la valeur nationale de nos diplômes**.

De plus, Bayrou annonce qu'il veut étaler l'année sur 10 mois, donc de procéder par semestres. En effet, il considère que « le temps d'occupation réelle des locaux universitaires est actuellement concentrée sur trop peu de mois dans l'année ... ». Il oublie alors le temps consacré aux recherches des enseignants et des étudiants ...

Cette mise en place de la semestrialisation **remet donc en cause la session de rattrapage** en septembre. Ceci s'accompagnerait obligatoirement d'une réorientation de certains étudiants et de barrages systématiques pour certaines filières.

D'autre part, un étudiant boursier qui ne serait pas reçu aux examens du premier trimestre se verrait retirer ses bourses pour la fin de l'année, ce qui est scandaleux ! Bravo Bayrou !!!

Chaque étudiant a le droit de choisir.

Nous sommes contre la mise en place en place de l'orientation forcée, contre la sélection, la diminution du nombre de DEUG, et les suppressions de postes d'enseignants et de non-enseignants qu'elle va entraîner. Nous réclamons de meilleures connaissances dans des DEUG axés sur des disciplines spécifiques, avec une meilleure qualité d'enseignement. Défendons ensemble nos droits et nos études.

Pauline Girard

Le fonctionnement de l'université

Pour que la réforme pédagogique fonctionne bien, il lui faut un correspondant administratif. Bayrou préconise une réforme du fonctionnement des universités afin d'en accentuer l'autonomie et de permettre la généralisation des diplômes locaux.

Une privatisation larvée par contrat d'établissement

Poursuivant la politique de Jospin et de Lang, Bayrou promet d'accentuer la contractualisation dans les rapports Etat/Université. Cette pratique a pour objectif de diminuer le budget des universités et d'accentuer les disparités en particulierisant chaque université avec ses propres objectifs financiers, pédagogiques, administratifs. Les collectivités locales et le patronat peuvent s'y associer. Résultat ils ont un droit de regard sur le contenu des diplômes qui peut, « grâce » à Jospin varier d'une université à l'autre.

Exigeons :

Le rétablissement des normes nationales.

L'égalité de traitement entre les universités.

Un budget à la hauteur des besoins : non au désengagement de l'Etat, non aux financements privés.

Vente du patrimoine public

Pour accentuer l'autonomie, Bayrou veut vendre les locaux aux universités. Ce sera une charge supplémentaire (entretien, réparations,...) pour les universités sans pour autant que leur budget soit augmenté. Manquant de moyens financiers, les universités pourraient donc les vendre. C'est une tentative de privatisation claire et nette.

Exigeons :

Le maintien d'un enseignement public dans des locaux publics.

La réquisition de toutes les universités privées.

Clara Nesic

Solidarité

Etudiante

Directeur de publication:
LEILA MESSAOUDI

Rédaction en chef:
AGER-UNEF

Maquette:
DENIS

Rédaction/abonnements:
AGER-UNEF
U.F.R. de lettres et
sciences humaines
Université de Rouen
76821 MONT SAINT
AIGNAN CEDEX

Imprimerie spéciale
Janvier 97

STATUT DE L'ETUDIANT

Lors de sa campagne électorale, pour s'assurer les suffrages des étudiants, Chirac avait promis aux étudiants un véritable statut. La définition et la mise en place de cette réforme a été confiée à Bayrou, dans le cadre des Etats Généraux de l'Université.

La question du statut de l'étudiant est fortement liée à celle de l'aide sociale. Pour beaucoup d'entre nous, l'indépendance financière est la garante d'une réelle possibilité de participer à la vie sociale et culturelle et surtout d'effectuer ses études dans de bonnes conditions.

A ce titre, la réforme de l'aide sociale entreprise par Bayrou doit être attentivement étudiée. En fait, elle est tout simplement catastrophique. Le point principal de cette réforme est la notion de « guichet unique ».

Celle-ci signifie que les différentes aides financières déjà existantes (bourses, ALS, APL, demi-part supplémentaire accordée aux parents d'étudiants, AIE) seront fondues en une seule et même aide. Bayrou propose également de prendre en compte la situation réelle de chaque étudiant, ce qui signifie pour lui l'arrêt de la prise en compte de la situation des parents. A priori, cette proposition peut sembler séduisante ; seul problème : elle ne s'accompagnera d'aucune augmentation budgétaire, et même d'une

réduction de celle-ci ! Ainsi toutes les aides seront regroupées sous le budget des bourses, et les autres aides disparaîtront purement et simplement. Concrètement, cela signifie que tous les étudiants considérés comme gênés financièrement, c'est-à-dire non salariés, se verraient attribuer une aide mensuelle (probablement guère plus de 1000 frs par mois en étant très optimiste). Celle-ci ne constituerait qu'une sorte d'argent de poche supplémentaire pour les étudiants qui la percevraient sans en avoir réellement besoin, tandis que les étudiants d'origine modeste se verraient obligés de se salarier pour survivre, et perdraient donc du même coup le droit à ces aides ! Ce qui est d'autant plus inquiétant que les attaques contre les étudiants salariés se multiplient : la disparition de ce statut à long terme doit être envisagée. De plus, la question du maintien de l'aide sociale en cas de redoublement n'est pas abordée. Autre inquiétude : la volonté du ministre de

l'Education d'éluder la question des cités universitaires. Celles-ci sont pourtant, pour ceux qui en sont bénéficiaires, une garantie de conditions d'études optimales, d'indépendance (notamment pour les étudiants domiciliés loin des grands centres universitaires), d'intégration dans la vie sociale et culturelle. Comme pour l'aide sociale, il est plus que probable que Bayrou place d'entrée cette question sous la signe de la restriction budgétaire. Il ne donne aucune garantie en ce qui concerne la question des loyers, qui augmentent de manière inquiétante dans toutes les cités U de France dès que sont entreprises des rénovations (le plus souvent insuffisantes au regard de l'insalubrité des chambres, et qui de toutes façons nous sont dues), ni sur la nécessaire construction de nouveaux bâtiments aux normes de sécurité et de

confort (pour exemple : les cités-U du campus de Mont-Saint-Aignan datent toutes des années 70, alors que le nombre d'étudiants a triplé depuis cette époque.). La question de l'avenir des logements sociaux étudiants se pose donc : avec le quasi-doublement des loyers après rénovation, la suppression des aides au logement engendrée par la création du guichet unique, ces logements atteindront les prix des logements locatifs privés, sans toutefois proposer le même



confort. A terme, nos vieilles cités-U risquent purement et simplement de disparaître.

Les autres formes d'aides proposées par les CROUS risquent de subir un sort comparable (Resto-U, médecine préventive,...)

Aujourd'hui il est important de refuser en bloc la réforme du « statut de l'étudiant » de Bayrou. Ses conséquences seraient catastrophiques.

Pour un véritable statut étudiant, pour une véritable aide sociale qui ne soit plus un cache-misère, nous réclamons :

- Un budget à la hauteur des besoins,
- Le doublement du nombre et du montant des bourses, leur maintien en cas de redoublement,
- Le respect du statut d'étudiant salarié,
- La rénovation des cités universitaires existantes et la construction des logements nécessaires sans augmentation de loyer.

Emilie Picot

PROFESSIONNALISATION ET STAGES DIPLOMANTS

Après avoir intégré le concept de professionnalisation dans la plupart des filières universitaires, gouvernement et patronat « négocient » pour mettre sur pied un nouveau « smic jeunes » sous la forme d'un nouveau type de stage, ouvrant encore plus l'Université aux intérêts des entreprises. Proposés par le CNPF, approuvés par Chirac et repris par Bayrou, voilà les stages diplômants qui débarquent ! Avec eux, le patronat veut aller encore plus loin qu'en 1994 avec le CIP.

Face au nombre croissant de chômeurs de moins de 25 ans (700000 personnes et une augmentation de 5% en un an), le CNPF a découvert l'elixir miracle du Docteur Gandois : les stages diplômants.

Payés de 1000 à 1700/mois au maximum, pendant une durée continue de 9 mois, ces stages concerneraient les étudiants dont le cursus n'intègre pas encore de stage ; soit principalement les filières de Lettres et de Sciences humaines et sociales. Le stage serait corroboré par un diplôme, délivré par un jury mixte composé de représentants de l'Education Nationale et des employeurs. Le diplôme serait reconnu à la fois par l'Etat et par le CNPF. C'est d'ores et déjà une attaque sérieuse contre les diplômes universitaires nationaux, indépendants des entreprises.

De plus en l'absence de contrôle pédagogique durant le stage, la présence de représentants de l'Education Nationale à ce jury serait purement formelle, et la décision finale de validation ou non du stage reviendrait à l'entreprise. Il s'agira donc de diplômes octroyés par les patrons, dont la valeur serait largement contestable.

Stages diplômants ? On le sait, le patronat n'a de cesse de présenter l'Université, par son inadaptation au monde de l'entreprise, comme responsable du chômage des jeunes. Inadaptation au monde de l'entreprise ? En fait un jeune diplômé accepte mal d'être sous-payé et précarisé. Le diplôme, en étant reconnu par les conventions collectives et en s'appliquant à la grille nationale des salaires, constitue de fait un obstacle majeur aux exigences des chefs d'entreprise, à savoir des salaires peu élevés et une flexibilité accrue qui engendre le développement de la précarité dans le travail. L'objectif est donc la casse du caractère national du diplôme universitaire à travers la mise en place de la professionnalisation des formations.

L'autonomie des universités implique qu'elles doivent chercher les fonds nécessaires auprès des collectivités régionales et par conséquent auprès des entreprises locales. Selon la loi « qui paie commande », la majeure partie du contenu des formations est définie selon les modalités et les besoins des entreprises locales. Il est donc clair que les diplômes ne seront plus, à court terme, nationaux mais régionaux. C'est ce qui est déjà mis en place à Clermont-Ferrand avec les « Deug-Michelin » où les étudiants ne font pas des études de chimie globales mais travaillent sur les propriétés du caoutchouc du pneu Michelin. Cet exemple suffit à montrer les difficultés, en cas d'une reconversion nécessaire, que rencontreront, faute d'une formation générale, ceux qui ont suivi ces filières.

La politique de professionnalisation des filières générales et la création des filières techniques et professionnelles visent un même but : **l'Université ne doit plus transmettre un savoir général mais doit assurer la formation à la place des entreprises.**

Les stages diplômants relèvent de la même logique que les stages obligatoires dans certains cursus ou encore dans les filières professionnalisées (IUT, LEA) et professionnelles (IUP), dans la mesure où ce sont toujours des stages peu ou pas payés, où sous le prétexte de formation, les stagiaires sont en fait de la main-d'oeuvre bon marché pour les employeurs. A la différence cependant que ces stages avaient toujours plus ou moins un rapport direct avec les études suivies. Dans le cadre des stages diplômants, les étudiants vont suivre une « formation » qui n'aura aucun rapport avec leurs études !

Par ailleurs, l'obtention du diplôme correspondait jusqu'à maintenant à l'acquisition d'un savoir. Désormais le stage, débouchant sur la possession d'un savoir-faire, aura valeur de diplôme. **A la primauté du savoir se substitue celle du savoir-faire.**

Autrement-dit c'est la dévalorisation des diplômes et à plus ou moins long terme la casse du diplôme universitaire qui sont en train d'être organisées.

Ce projet serait une aubaine pour le patronat : il peut ainsi remplacer des postes de titulaires payés suivant les conventions collectives, par une main-d'oeuvre aussi qualifiée, mais sous-payée et soumise à la flexibilité.

Geneviève Favre

Le 21 JANVIER VOTEZ

« SOLIDARITE ETUDIANTE »

liste soutenue par l'Ager-unef

